

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 34 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RECLAMES 3 ^e page (— d° —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d° —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les partisans du ministère Paul-Boncour se sont trouvés beaucoup plus nombreux à la Chambre que ses adversaires. Réussiront-ils à lui constituer une majorité ?

M. Paul-Boncour ne doit pas se sentir bien solide sur son siège. Dès qu'il eût constitué son cabinet, nous avons dit : voilà un gouvernement auquel ne manquent ni le talent ni le prestige. S'il trouve par surcroît une majorité, ce sera beaucoup ! S'il n'en trouve pas, ce n'est rien !

Et la question reste posée : a-t-il une majorité ?

— Eh ! quoi, allez-vous dire, les derniers scrutins de la session n'ont-ils pas répondu victorieusement à votre interrogation ? Des majorités, le ministère en a eu tant qu'il a voulu. Elles ont toujours répondu à son appel...

— J'ai vu ça ! Et ça ne m'a pas rassuré sur son sort. Rien n'est instable comme des majorités qui se forment à l'appel lancé par le chef du gouvernement et puis qui se dispersent. Pour créer une situation durable, il faut une majorité, constante et permanente, qui n'ait besoin d'aucun appel pour être toujours là. La position doit être prise une fois pour toutes à la formation du cabinet. Comme l'opposition vote toujours contre lui, même quand elle pense qu'il a raison, la majorité doit voter toujours pour lui, même quand elle pense qu'il a tort.

L'accord se fait sur un programme général, après quoi la majorité considère le ministère comme l'expression de sa volonté en action. Et elle doit lui constituer un terrain solide et ferme sur lequel il puisse marcher sans être sans cesse obligé de regarder à ses pieds, s'il n'y a pas de trou subitement creusé !... Si pour le soutien, on exige d'un ministère qu'il ne se trompe jamais, il faut attendre qu'on puisse confier à des anges le gouvernement des hommes. « C'est surtout quand j'ai tort que j'ai besoin de mes amis », disait je ne sais plus quel homme d'Etat, qui ne croyait pas que l'exercice du pouvoir pût conférer l'infailibilité. Bref, et pour tout dire d'un mot, il faut à un gouvernement, en face d'une opposition systématique, une majorité systématique !

Or, si je vois bien la première contre le ministère Paul-Boncour, je ne vois pas la seconde autour de lui.

La résolution des opposants est bien prise. Elle se manifeste clairement dans tous leurs articles, en attendant les scrutins. Et je la trouve très fortement exprimée par un journal régional dont je me permets de citer le passage suivant à propos des mesures financières préparées par Henry Chéron :

« Voter les crédits, les projets de loi, les mesures quelconques demandées par un gouvernement en lequel on n'a pas confiance est une faute grave et une parfaite absurdité. Si vous avez la conviction que les hommes au pouvoir sont dangereux pour les intérêts publics, vous ne devez sous aucun prétexte contribuer à leur fournir les moyens de rester. Il faut que les renverser soit votre but constant et qu'à tous les scrutins sur une de leurs propositions, quelle qu'elle soit, vous mettiez dans l'urne un bulletin « bleu. »

J'ai souligné les expressions qui donnent tout son sens à cette doctrine d'intransigeance et d'absolutisme. Elle peut s'ajuster à une pratique normale du régime parlementaire pourvu qu'elle soit aussi, dans un sens tout contraire, celle de la majorité gouvernementale.

Encore, en faut-il une ?

Or, tandis que les opposants forment ainsi le carré pour l'attaque autant que pour la résistance, il se manifeste en face de bien inquiétantes hésitations. Quels que soient les projets financiers de M. Henry Chéron, les modérés voteront contre.

Comment voteront... ceux qui se disent partisans du gouvernement ?

Déjà, dans le Populaire, M. Lebas, député de Roubaix, interprète autorisé de l'importante fraction « guesdiste » du groupe socialiste, déclare

tout net que son parti a eu tort de voter le douzième provisoire et il laisse entendre qu'on ne recommencera pas. A l'autre bout du groupe, M. Renaudel proteste contre l'incertitude et la fragilité du soutien que son parti accorde au ministère. Et tout cela inspire à notre confrère radical-socialiste, l'Œuvre, une conclusion à laquelle il nous semble qu'il n'y a rien à ajouter :

« Encore une fois, pour cette soirée, il ne s'agit pas de faire de la grande politique doctrinaire. Il s'agit de renflouer la baraque, et de la renflouer d'urgence, en recourant à ces mesures de salut public dont M. Edouard Herriot souligne dans le Petit Provençal l'ineffectualité. Aux socialistes, pour ce qui est de s'unir à leurs voisins. Sinon... « Sinon, si l'on ne doit pas obtenir mieux dans les travées extrêmes que ce soutien à éclipses dont se méfie à juste titre M. Renaudel, eh ! bien, c'est tout simple. Il faut tourner la page sur cette première partie de la législature, convenir que le scrutin de mai a été un scrutin pour rien et passer les commandes à M. Pierre-Etienne Flandin... »

Et voilà ! Il serait difficile de voir là une menace. Mais il faudrait être bien aveugle pour n'y pas voir un sérieux avertissement.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

CHOSSES ET AUTRES

Les journaux italiens n'eurent pas plutôt annoncé que le professeur Kyrner se proposait de pénétrer à l'intérieur de l'Etna que les foules, de l'autre côté des Alpes, se passionnèrent pour cette aventure audacieuse. Au jour le jour, elles en suivirent les préparatifs.

Le savant, disaient les reporters, sera vêtu d'une combinaison spéciale ; il aura un appareil générateur d'oxygène pour combattre l'asphyxie ; il se laissera glisser dans le cratère, soutenu par un câble incombustible ; tout a été prévu, rien ne sera laissé au hasard...

La tentative vient d'avoir lieu : le professeur s'est vêtu de sa combinaison ; il s'est laissé glisser lentement le long du câble d'amiante ; il a respiré l'air artificiel que lui dispensait son appareil ; il s'est approché de la lave incandescente autant qu'homme blindé pouvait le faire sans se brûler, il a observé le cratère et rapporté de son équipée des notes dont la publication ne saurait manquer d'intéresser.

C'est un roi de l'audace, disent les journaux et les revues, un as du sang-froid, un héros.

Quel nom faudra-t-il alors donner aux bonnes gens qui, démunis de combinaison spéciale, d'appareil générateur d'oxygène et de câbles incombustibles, vont et viennent d'un bout de l'année à l'autre au pied même du Stromboli, y ont leur maison et leur champ, labourent, moissonnent, vendant sous la menace perpétuelle d'un déchaînement de l'enfer ? S'il songe à eux entre deux chants de gloire enlonnés à son intention, le professeur Kyrner doit bien rire.

Il y a quelques années encore, rappelle avec humour un correspondant particulier de l'Intransigeant à Berlin, un paragraphe de la loi sur la protection de la République interdisait aux membres de l'ex-famille impériale de fouter le sol allemand, mais une ordonnance du gouvernement de Stresemann supprima cette « mesure de sécurité ». C'est ainsi qu'après un exil de cinq ans, celui qui fut le kronprinz put retourner dans son domaine d'Oels. Le père, par contre, soit par prudence, soit qu'il craignit de s'exposer aux reproches de ses anciens sujets qui n'auraient pas manqué de lui rappeler son départ un peu rapide, préféra rester où il était. La tranquillité lui était assurée d'autant plus qu'il avait pris toutes ses précautions et que le peuple allemand lui assurait, par surcroît, des rentes princières.

Mais que se passerait-il si Guillaume II se décidait soudain à franchir la frontière germano-hollandaise ? C'est là que la situation devient paradoxale... En effet, aussi étrange que puisse paraître une pareille affirmation, l'homme qui, pendant trente ans, fut empereur d'Allemagne, a perdu sa nationalité ! Car tout Allemand qui habite au delà de dix ans à l'étranger sans retourner dans son pays est tenu de se présenter durant ce laps de temps au moins une fois au consulat le plus proche du lieu où il réside, à défaut de quoi il perd sa nationalité. Or les membres de la famille impériale qui habitent l'Allemagne et se trouvent encore en contact étroit avec l'ex-kaiser, affirment qu'il n'a pas rempli cette formalité.

Guillaume II n'est donc plus Allemand !

Informations

Les économies

Le ministère des finances communique la note suivante : « Le Président du Conseil et le Ministre des finances ont soumis à la signature de leurs collègues et ont fait approuver par le Président de la République un décret suspendant jusqu'au 31 décembre 1933 tout recrutement de fonctionnaires, agents, ouvriers ou employés dans les administrations, services, offices et établissements publics de l'Etat. »

Entre Français et Italiens

Une très violente dispute a éclaté à l'occasion des fêtes du nouvel an à Shanghai entre des marins italiens et des soldats français.

Des coups de feu ont été échangés de part et d'autre et les chauffoures se sont aggravés lorsque deux patrouilles de police italienne et française envoyées pour rétablir l'ordre se sont jointes aux combattants au lieu de les séparer.

On ignore le nombre de tués et de blessés, aucune relation officielle n'ayant été donnée de l'incident. D'après certains rumeurs, il y aurait deux morts.

En Espagne

Vingt-neuf des déportés à Rio de Oro, lors du complot du 10 août dernier, se sont évadés du pénitencier de Villa-Cisneros, samedi dans la nuit. La fuite se serait faite sans qu'un seul coup de feu ait été tiré, c'est-à-dire avec la complicité des sentinelles.

Les évadés, parmi lesquels se trouvent des personnalités monarchistes telles qu'Alphonse de Bourbon, cousin de l'ex-roi d'Espagne Alphonse XIII, et des fils de grand d'Espagne, comme Jan Luis Roça de Togores et l'aviateur Francisco Ansaldo qui fit évader le général Carrero à la suite du complot du 19 août, seraient, à la faveur de la nuit, gagnés la côte où ils ont été recueillis par un bateau à voile dont le patron serait français.

En Allemagne

La fin de la trêve politique décrétée par le président d'Empire, au lendemain des élections générales du 6 novembre, va permettre aux divers partis politiques de reprendre la propagande publique qu'ils avaient dû interrompre pendant près de deux mois.

Les incidents violents qui se sont produits dans les faubourgs de Berlin et un peu partout dans le Reich, durant la nuit de la Saint-Sylvestre et la journée du 1^{er} janvier, montrent que la fièvre sociale et politique n'a guère diminué en Allemagne et que le calme artificiel, maintenu au cours des dernières semaines de 1932 risque de faire place maintenant à une agitation croissante.

Doux pays

Un certain nombre de citoyens américains, les uns nés en Russie, mais naturalisés Américains, les autres d'origine américaine, sont actuellement détenus en Russie contre leur gré.

Les autorités soviétiques affirment cependant que ces Américains ont abandonné volontairement leur qualité de citoyens américains et qu'ils sont naturalisés citoyens de l'U. R. S. S.

Le différend anglo-persan

A la suite du différend survenu entre la Perse et la Grande-Bretagne au sujet de l'Anglo-Persian Oil Co, le shah vient de publier un décret interdisant aux hauts fonctionnaires et aux officiers supérieurs d'assister aux réceptions offertes par les étrangers.

Ali Akbar Khan Davar et Nirza Hussein Khan Ali, les deux représentants du gouvernement persan à défendre, devant le Conseil de S. D. N., les intérêts de la Perse, arriveront à Paris le 8 janvier prochain. Le ministre de Perse à Londres ou son conseiller se rendront à cette date dans la capitale française afin de s'entretenir avec les représentants persans.

Bolivie et Paraguay

Les Paraguayens auraient avancé sur les positions boliviennes autour du fortin de Corrales, causant de lourdes pertes à l'ennemi.

Dans le secteur de Saavedra, les Paraguayens, au cours des dernières contre-attaques, se seraient emparés de six mitrailleuses et de quatre cent dix fusils.

Le conflit colombo-péruvien

En vue d'assurer la neutralité du Brésil dans le conflit entre le Pérou et la Colombie, la 1^{re} division navale, comprenant un croiseur, trois contre-torpilleurs et cinq hydravions, partira mercredi à destination de Tabatinga.

Le Japon et les Soviets

Selon des renseignements parvenus de Moscou, le Japon a formellement refusé de signer un pacte de non-agression avec l'Union des Soviets. L'attitude du Japon est attribuée à son indifférence à l'égard du rapport Lytton et à l'irritation causée par la reprise des relations diplomatiques entre les Soviets et la Chine.

Chinois et Japonais

Selon un télégramme, reçu à Pékin, du général Hochu Kuo, commandant des forces chinoises dans la région de Chan-Hai-Kouan, les troupes japonaises ont été repoussées après une heure de combat, au cours duquel les avions ennemis avaient réussi à démolir une partie des fortifications de la ville.

Le général ajoute que les Japonais s'étaient retirés.

On croit savoir qu'aucun navire de guerre japonais ne se trouve plus maintenant entre Chan-Hai-Kouan et Chin-Ouang-Tao.

Le Gouvernement français a reçu l'agrément du gouvernement italien pour la nomination de M. Henry de Jouvenel au poste d'ambassadeur de France à Rome.

L'ancien chancelier du Reich, Wilhelm Cuno est décédé à l'âge de 57 ans. Dans une crise de neurasthénie, Mme Cuneson, demeurant à Versailles, a tué son mari, sa mère, ses deux fils et s'est suicidée.

Le chalutier « Venetia » de Aberdeen, s'est échoué sur les rochers à Hole Head, sur la côte du Kintyreshire. Les neuf hommes de l'équipage ont péri.

Les souverains belges sont partis pour la Suisse où ils feront un séjour de 8 jours.

Au passage à niveau, près d'Angers, un train a happé trois personnes. Deux ont été tuées.

EN PEU DE MOTS...

Le Gouvernement français a reçu l'agrément du gouvernement italien pour la nomination de M. Henry de Jouvenel au poste d'ambassadeur de France à Rome.

L'ancien chancelier du Reich, Wilhelm Cuno est décédé à l'âge de 57 ans. Dans une crise de neurasthénie, Mme Cuneson, demeurant à Versailles, a tué son mari, sa mère, ses deux fils et s'est suicidée.

Le chalutier « Venetia » de Aberdeen, s'est échoué sur les rochers à Hole Head, sur la côte du Kintyreshire. Les neuf hommes de l'équipage ont péri.

Les souverains belges sont partis pour la Suisse où ils feront un séjour de 8 jours.

Au passage à niveau, près d'Angers, un train a happé trois personnes. Deux ont été tuées.

EN PEU DE MOTS...

Le Gouvernement français a reçu l'agrément du gouvernement italien pour la nomination de M. Henry de Jouvenel au poste d'ambassadeur de France à Rome.

CALENDRIERS

Quand les Parisiens se réveillèrent, le lendemain du dimanche 9 décembre 1582, ils eurent une surprise dont il n'y a pas beaucoup d'autres exemples dans l'histoire : le jour qui commençait était bien un lundi — mais ce n'était pas le 10, c'était... le 20. A la vérité, ils ne s'en souciaient pas beaucoup car, en ce temps-là, rien ne pouvait être anormal qui venait du Pape ou du Roi. Or cette coupure de dix jours était à la fois royale et pontificale : c'était la conséquence obligée du changement de calendrier.

Et nous pouvons nous en souvenir, trois cents ans plus tard, puisque nous sommes nous-mêmes menacés d'une semblable aventure, peut-être même plus tôt que nous ne pensons.

La notion du temps a dû prendre forme assez tôt dans le cerveau de l'homme : elle lui est venue dès qu'il a pu exprimer d'une façon quelconque la succession des jours et des nuits. Pendant des millénaires, sans doute, il n'a pas eu d'autre unité de vie que le temps qui s'écoulait du lever au coucher du soleil et du coucher au lever du soleil. S'il a, comme on peut raisonnablement le supposer, voulu mesurer sa vie il n'a dû, très longtemps, pouvoir le faire qu'en comptant les cailloux par lesquels il marquait ses jours.

Peu à peu, cependant, notre très primitif ancêtre observa le mouvement du soleil, puis celui de la lune, puis celui des étoiles. On a retrouvé un peu partout nombre de pierres dressées et orientées qui ont été les premiers cadrans solaires de la toute première humanité. Un second stade est marqué par les monolithes révélant la position des étoiles qui furent les premiers cadrans stellaires.

Ainsi, à mesure qu'il prenait connaissance des phénomènes astronomiques, l'homme s'élevait de la conception du jour et de la nuit, à celle du mois qui lui venait de la constatation du changement de la lune, à peu près tous les vingt-neuf jours — puis à la conception des saisons — puis, par le retour de celles-ci, à la conception de l'année.

Ces diverses conceptions demeurèrent longtemps fort incertaines. Il fallait une civilisation déjà très avancée pour que les astronomes, même primitifs, pussent se rendre compte de la révolution du soleil autour de la terre — car la vérité de la véritable révolution de la terre autour du soleil n'était pas encore admise lors de l'institution du calendrier grégorien ! — et donc reconnaître les irrégularités des jours, puis celles des années, avant même de chercher à les corriger.

L'origine des pyramides, encore contestée, paraît n'avoir pas été seulement dans l'idée du tombeau monumental. Celle de Cheops, en particulier, a révélé à l'observation qu'elle présente une sorte d'échelle des mesures à la fois de la terre et du temps, ce qui permet de croire que l'ancienne Egypte a pratiqué la première une chronologie relativement savante comme mesure du temps.

Les Juifs, eux, à l'époque de la Bible, comptaient encore le temps simplement d'après les lunaisons : et c'est encore la seconde lune de printemps qui, de quelque façon que ce soit, commande leur Pâque et les nôtres.

A Rome, avant César, l'année commençait le 1^{er} avril. Le calendrier Julien — de Julius Cesar — ramena le commencement de l'année à janvier, lequel mois était alors en mars, le mois de février venant après décembre et étant le dernier — d'où la variation du nombre

de jours qui a persisté jusqu'à nous. Les mois étaient partagés en trois parties inégales par les fêtes des Calendes — d'où : calendrier — des Ides et des Nones.

Bien qu'il ait duré quinze siècles, le calendrier Julien, encore en usage en Grèce et en Russie, n'ayant pas tenu compte de l'exacte durée de la révolution autour du soleil, se trouvait chaque année en retard sur celle-ci de quelques heures. C'est pour corriger au moins en partie, ces inexactitudes que le pape Grégoire XIII ordonna par une bulle du 24 février 1582, la « réforme grégorienne », d'où est sorti notre actuel calendrier.

« Nous prévenons et faisons savoir, disait le pontife, qu'au mois d'octobre 1582 on retranchera dix jours, depuis le troisième d'avant les Nones (le 5) jusqu'à la veille des Ides (le 14) inclusivement. »

En France, Henri III n'appliqua la réforme, par arrêt de son conseil du 21 octobre, qu'à dater du dimanche 9 décembre — dont le lendemain devint le lundi 20.

Trois siècles déjà — ou trois siècles seulement — et, moins heureux que le calendrier Julien, le calendrier Grégorien a subi le redoutable assaut du calendrier républicain, et s'apprête à en recevoir un autre, celui-ci peut-être définitif, d'un calendrier de la Société des Nations.

Aucune révolution, mieux que la Révolution française, ne pouvait se vanter d'être universelle et de tendre à l'instauration d'une ère nouvelle. C'est donc d'un mouvement tout naturel que la Convention décréta de faire commencer du 22 septembre 1792, l'an I de la République, et, un an plus tard, de substituer au calendrier en vigueur une nouvelle mesure du temps.

C'est une belle initiative que prit la Convention. Elle harmonisait d'une part la division de l'année avec le système métrique et d'autre part les dénominations des mois, des jours et des fêtes, avec le déroulement des saisons. Douze mois de trente jours, puis cinq jours complémentaires. Chaque mois de trois décades avec trois dimanches ordonnés. Les jours dénommés dans leur ordre naturel : Primitif, Duodi, Triidi, etc... Les noms de Saints remplacés par ceux des richesses naturelles, le blé, la vigne, la laine, le cheval, le bœuf, la truie, la charrie, etc... Et la poétique et suggestive nomenclature de l'abbé d'Egmontine, si joliment évocatrice avec ses *ventôse, ventôse, prairial, floréal, messidor, vendémiaire, etc...*, des changeants aspects des saisons...

Un si gracieux régime ne dura que douze années. Dès 1804, Napoléon remit en vigueur, avec le Concordat, le calendrier grégorien.

Et maintenant... Et maintenant tout est remis en question. On a cru qu'au lendemain de la guerre, une ère nouvelle aussi, commençait. L'idée d'un nouveau calendrier est née. Puis des raisons économiques lui ont fait prendre corps. Des mois égaux, le retour invariable des mêmes jours aux mêmes dates, l'immobilisation de la fête de Pâques, ont paru nécessaires à une meilleure marche des affaires. Des projets sont nés. On parle de l'année de treize mois, de la semaine de cinq jours, de bien d'autres choses encore... On en parlera peut-être encore et l'année 1933 ne sera peut-être pas la dernière du calendrier grégorien.

JACQUYVE.

ques « yankees », cette évocation de fromage prend une saveur toute particulière ! On sait que, au mois de mars prochain, les démocrates, si longtemps éloignés du pouvoir, vont se tailler, en effet, quelques fromages !

Fierté de jouse.

Dans un film qu'on présente en ce moment, il y a une partie de bridge. Quand ce film fut tourné, une actrice viennoise connue, Mme Clémentine P..., fut demandée par le metteur en scène pour figurer au nombre des partenaires. Le lendemain de la prise de vue, elle est rencontrée par l'auteur du scénario, dans un état d'exaspération si violent que l'autre, interloqué, lui demanda la raison de sa colère. Et Clémentine de répondre :

— On m'a forcé à perdre ! Et je voulais gagner !

Vengeance.

Julius B... fréquente un petit café dans lequel stagne un petit vieux qui lui fait de petites confidences :

— Il y a vingt-huit ans, jeune homme, j'étais amoureux fou de la caissière. Elle était fort jolie. Elle me fit mille promesses qu'elle tint... à un autre... Depuis vingt-cinq ans, tous les jours à mon poste, savez-vous ce que je viens faire ?

— Non, avoue B...

— La regarder vieillir.

Et le birbe ajoûte : Elle y réussit fort bien.

LE LISIEUR.

Chronique du Lot

NOS COMPATRIOTES A L'ETRANGER

Une belle œuvre française dirigée par un Lotois

Nous recevons de Montevideo, capitale de la République de l'Uruguay, deux très élégantes brochures adressées au *Journal du Lot*, heureux de dire son admiration pour l'œuvre si hautement précieuse dont elles parlent et fier de constater qu'elle est dirigée par un Lotois, M. Paul Larnaudie, originaire de Montgesty, ancien élève et ancien professeur de l'Ecole Normale de Cahors.

Il s'agit du Lycée Français, créé en 1922, sous les auspices de la Société française d'enseignement et qui a pris en ces dix années un magnifique développement.

Les deux brochures que nous avons sous les yeux sont d'une éloquentة éloquence. Elles nous apportent le témoignage de l'influence grandissante de l'esprit français dans ce pays de culture latine.

L'une est consacrée au compte rendu de la fête organisée pour la remise officielle du « Prix de la Langue Française », décernée par l'Académie Française au Lycée Français de Montevideo. Cérémonie effectuée précédée par le Président de la République de l'Uruguay et à laquelle assistaient le Président du Conseil, le Ministre de l'Instruction Publique, tous les membres du Gouvernement et toutes les personnalités universitaires de l'Uruguay. Ainsi se trouve bien située à son plan l'importance prise dans cette grande ville sud-américaine par l'établissement que dirige M. Paul Larnaudie et qui dispense à toute l'élite uruguayenne la meilleure culture française.

La seconde brochure est consacrée à l'histoire de l'établissement depuis sa création jusqu'à 1932. C'est une splendide ascension.

Nous ne pouvons pas la suivre au jour le jour et dans le détail. Mais il est nécessaire d'en marquer le succès par quelques traits caractéristiques.

En 1922, date de l'inauguration, le Lycée Français comptait — garçons et filles — 122 élèves. En 1932, il en comptait 860. A côté de lui, l'Alliance Française — qui emprunte audit Lycée ses professeurs et ses locaux — réunit dans ses cours réguliers plus de 900 élèves, tous adultes. En dehors des classes normales, le Lycée et l'Alliance organisent pour le grand public : 1° des conférences hebdomadaires qui vont d'avril à septembre et qui sont suivies par un public toujours croissant ; 2° un cours de littérature française contemporaine ; 3° un cours de l'histoire de l'art français ; 4° une audition hebdomadaire radiotéléphonique en français. — En résumé, plus de 2.000 personnes assistent régulièrement au Lycée aux classes ou cours en français.

C'est un foyer de culture française qui rayonne dans l'élite intellectuelle de la capitale. On peut le caractériser par quelques exemples frappants. Il compte actuellement parmi ses élèves réguliers les fils et filles du Président du Conseil, les enfants du Ministre de l'Instruction Publique, de quatre membres du Conseil de l'Enseignement secondaire, de trois directeurs de Lycées uruguayens, de plusieurs centaines de médecins, avocats, directeurs de journaux, commerçants, etc.

Le Lycée Français a trois ou quatre fois plus d'élèves que les établissements nord-américains, anglais, allemand et italien.

Son développement est tel qu'il a rendu rapidement insuffisants les locaux — pourtant beaux et spacieux — où il fut installé et qu'il a fallu se préoccuper de faire construire un nouvel édifice. Les plans sont faits, les terrains achetés et l'on espère les inaugurer avant longtemps au cours d'une cérémonie qui aura à Montevideo le plus grand éclat.

Bref, parmi les établissements français de l'Amérique du Sud, le Lycée de Montevideo occupe maintenant une des premières places. Nous adressons au Lotois qui le dirige les félicitations et les vœux de ses compatriotes.

Dans les ministères

M. Lucien Bauzin, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé directeur du Cabinet du sous-secrétaire d'Etat chargé de l'économie nationale.

Nos félicitations à M. Bauzin qui fut pendant quelques années, chef de cabinet du Préfet du Lot.

Magistrature

Au tableau d'avancement de la magistrature pour l'année 1933, nous relevons le nom de M. Simon, conseiller à la cour d'appel d'Agen.

M. Simon présida la dernière session des assises du Lot.

Compatriote

Notre compatriote, M. Born, juge à Limoges, est inscrit au tableau d'avancement pour l'année 1933.

Nos félicitations à M. Born qui est un ancien élève du lycée Gambetta.

LE TABAC DANS LE LOT

La livraison des tabacs va commencer dans le Lot et à cette heure les planteurs savent que le prix des tabacs est fixé à 660 francs.

Les planteurs sont, dit-on, satisfaits. Mais les années précédentes, il était accordé une prime de cru qui était de 105 fr. pour le tabac de la plaine et de 135 francs pour le Causse.

Ces primes s'ajoutaient automatiquement aux prix de base. Or l'administration a fixé pour la récolte de 1932, les primes de tabac de plaine à 75 francs et celle du tabac de Causse à 105 francs.

Donc, diminution !

Ceci dit, revenons à la question du nombre d'hectares accordés pour la plantation en 1933.

Comme nous l'avons dit, le nombre était de 1.450 en 1931 ; or comme en 1932, 1.227 hectares furent plantés, l'administration n'a accordé que 1.230 hectares pour 1933.

L'Administration a fait un calcul très ingénieux, à son avis. Ce n'est pas celui de tout le monde.

L'administration s'est bornée à accorder le nombre d'hectares plantés en 1932, soit une diminution de 220 hectares.

Mais si dans l'année pour des causes majeures, 100 cultivateurs ne plantent pas, comme conséquence l'administration réduira le nombre d'hectares en 1934.

Et d'année en année, la plantation sera, mathématiquement diminuée dans le Lot. C'est peut-être ce que l'on désire !

Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, le fait brutal est là : nous verrons si l'année prochaine, nous n'aurons pas raison.

Quoi qu'il en soit, les parlementaires des départements planteurs feraient bien de poser les questions suivantes à l'Administration :

1° En 1930, quelle quantité de TABACS FRANÇAIS a reçu l'Administration ?

2° Quelle quantité de tabacs lui était nécessaire en 1930 pour ses fabrications ?

3° Quelle quantité de tabacs étrangers a-t-elle achetée en 1930.

Les mêmes questions doivent être posées pour 1931 et 1932.

Un jour, à la Chambre, M. Malvy a demandé qu'une Commission de contrôle fut nommée ; il n'a pas été écouté. L'Administration ne tient pas au contrôle.

Mais elle daignera bien, cependant, répondre aux 3 questions ci-dessus — si elles lui sont posées par un parlementaire.

Les planteurs ne seraient pas mécontents !

M. St-Junien, adjudant au 16^e tirailleurs sénégalais, est nommé adjudant-chef.

M. Roy, sergent-chef au 16^e tirailleurs sénégalais, est nommé adjudant.

M. de Monzie, ministre de l'Education nationale, est arrivé à Philippeville où il devait inaugurer le nouvel Hôtel de Ville.

Un cortège s'est formé pour se rendre à la mairie, au milieu d'un grand concours de population.

A l'Hôtel de ville, M. Cuttoli prenant le premier la parole, a adressé au ministre les souhaits de bienvenue de la ville.

M. de Monzie a remercié M. Cuttoli et félicité le gouverneur général.

Dans l'Enseignement

L'avancement des instituteurs

L'application de la nouvelle loi sur l'avancement du personnel enseignant a donné lieu dans certains départements à des difficultés en ce qui concerne le passage des instituteurs de la deuxième classe à la première.

Le texte voté par les chambres dispose que les promotions à la première classe sont toutes accordées au choix, mais admet que les fonctionnaires qui sont depuis trois ans en deuxième classe remplissent les conditions pour être promus. C'est donc une combinaison du choix et de l'ancienneté. Or, dans quelques départements, les délégués des instituteurs et institutrices aux conseils départementaux de l'enseignement primaire se sont plaints que l'administration académique ait donné une préférence excessive au mérite aux dépens de l'ancienneté.

Pour mettre un terme à ces difficultés, M. de Monzie vient, par une circulaire, de rappeler aux inspecteurs d'académie qu'il convient de tenir le compte le plus équitable et de l'ancienneté et du mérite professionnel. Il écrit notamment :

« J'appelle votre attention sur le texte de la loi qui a fixé le contingent des promotions à la première classe, en additionnant le nombre total des instituteurs et des institutrices ayant au moins cinq ans d'ancienneté en deuxième classe et les tiers des instituteurs et des institutrices qui ont trois ans au moins et cinq ans au plus.

« C'est dire que, sans abandonner le principe du choix, le législateur a voulu que les maîtres qui ont cinq ans au moins de stage en deuxième classe soient, sans insuffisance professionnelle constatée, promus à la première classe. »

Ces instructions trouveront leur application pour les promotions de 1933. Elles pourront même être appliquées à celles de 1932 lorsque, sur la demande des délégués du personnel, ces promotions ont été réservées.

LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX A LA PORTÉE DE TOUS

Le Timbre Antituberculeux, dont l'œuvre s'est déjà révélée si féconde est, par la modicité de son prix et par son abondante diffusion, le moyen par excellence, de coopérer à la lutte contre le plus meurtrier des fléaux sociaux. Il est en vente partout, et pour en faciliter d'avantage l'achat, il est même dans certaines régions, vendu par correspondance.

Les Comités adressent par la poste une lettre d'appel avec un certain nombre de vignettes. Ce n'est pas le système de la main forcée, car, récepteurs-ils, ils ne s'agit que de faciliter l'achat, ceux qui ne voudraient pas coopérer demeurant absolument libres de retourner les timbres au Comité.

Ce système de la vente par correspondance est couramment pratiqué aux Etats-Unis, où tout le monde a compris son véritable caractère, et où il produit, chaque année 5 millions de dollars !

La 6^e Campagne Nationale sera bientôt clôturée. Hâtons-nous d'acheter le timbre doré « Joie de Vivre ».

M. DE MONZIE INAUGURE LE NOUVEAU HOTEL DE VILLE DE PHILIPPEVILLE

M. de Monzie, ministre de l'Education nationale, est arrivé à Philippeville où il devait inaugurer le nouvel Hôtel de Ville.

Un cortège s'est formé pour se rendre à la mairie, au milieu d'un grand concours de population.

A l'Hôtel de ville, M. Cuttoli prenant le premier la parole, a adressé au ministre les souhaits de bienvenue de la ville.

M. de Monzie a remercié M. Cuttoli et félicité le gouverneur général.

Une fillette a remis alors une superbe gerbe de fleurs au ministre qui, après s'être recueilli devant le monument aux morts, a visité la ville.

Réunion des syndicats de trufficulteurs

Nous rappelons qu'une réunion très importante des syndicats de trufficulteurs du Lot, de la Dordogne et de la Corrèze aura lieu à Martel le dimanche 8 janvier prochain. Cette réunion, à laquelle sont convoqués tous les trufficulteurs de la région, a pour but d'obtenir des pouvoirs publics la reconnaissance officielle du cru de truffes, dites « truffes du Périgord » et de la délimitation de la région produisant ces truffes.

FRASICULTEURS DU LOT

La Fédération, en mai 1932, ayant demandé à la Compagnie du P.-O. une réduction de tarif pour les ramasseuses, ceci en accord avec la Chambre d'Agriculture et les parlementaires du département, la Compagnie du P.-O., reconnaissant le bien fondé de notre demande et désireuse, comme toujours, de faciliter les cultures fruitières dans notre région, a bien voulu nous faire parvenir, par l'intermédiaire de M. Fontanille, Sénateur, la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous informer qu'en raison de l'importance croissante du nombre d'ouvriers trufficulteurs employés cette année et de l'extension constatée de la culture de la truffe dans la région précitée, nous avons décidé d'accorder à titre d'essai, sur notre réseau, pour 1933, le bénéfice de la réduction de 50 0/0 (place entière) à l'aller, gratuite au retour), aux groupes d'au moins 5 ouvriers ou ouvrières de cette catégorie, effectuant un parcours minimum de 50 kilomètres ou taxé sur cette distance et voyageant en corps à l'aller avec faculté de retour individuel. »

Sections de destination : De Castelprançais-Prayssac (inclus) à Cahors (inclus). — De Capdenac (exclut) à Cahors. — De Saint-Denis-près-Catus (inclus) à Cahors.

Tous renseignements utiles seront donnés aux intéressés en temps voulu. — Le Président : VERNET.

CAHORS

EDUCATION PHYSIQUE FÉMININE

Le Conseil Municipal de Cahors s'est occupé, dans sa séance du 31 décembre 1932, sur l'initiative de M. Rollès, de l'Education Physique des petites filles des écoles de Cahors.

Nous croyons indispensable d'apprendre aux parents de ces enfants qu'une Société d'Education Physique féminine et d'Hygiène Sociale est en voie de formation à Cahors.

Cette Société, dont le Comité est uniquement composé de dames (Directrices d'Ecoles, Maitresses, Mammans), a son siège à l'Ecole de la rue Wilson.

Ses buts sont les suivants :

1° Soustraire la jeunesse féminine aux mauvaises influences de la rue.

2° Entretenir la santé par l'Education Physique et les jeux.

3° L'enseignement des mesures d'Hygiène morale et physique.

4° Maintenir et relever le niveau intellectuel et moral de toutes ses adhérentes.

La jeune Société a pris le nom de « Les Myosotis ». Les élèves qui en feront partie seront réunies tous les jeudis, sous la surveillance d'une dame du Comité et recevront sous la direction de moniteurs ou monitrices qualifiés, un enseignement physique de plein air, qui favorisera leur croissance, corrigera leurs attitudes, fortifiera leur cœur et leurs poumons. Ainsi réunies et absorbées par leurs jeux nos jeunes élèves seront soustraites aux influences pernicieuses de la rue et trouveront dans l'Education Physique un dérivatif à leur besoin scolaire très absorbante pour leurs jeunes cerveaux.

Une telle œuvre entreprise, nous le répétons, par des dames dévouées à notre enfance, doit réussir.

Le Comité fait appel à toutes les énergies féminines, latentes, de Cahors, pour l'aider dans cette noble tâche.

Les inscriptions sont reçues : à l'Ecole de la rue Wilson ; à l'Ecole de la Place Thiers. — La Présidente.

Cercle Gambetta

MM. les Membres du Cercle Gambetta sont informés que l'Assemblée générale annuelle aura lieu ce samedi 7 janvier, à 8 h. 1/2 du soir dans les locaux du cercle.

Nécrologie

Nous apprenons le décès de M. Denis Quercy, conseiller à la Cour de cassation en retraite, officier de la Légion d'honneur, ex-premier président de la cour de Bordeaux.

M. Denis Quercy, était le père de M. Jean Quercy, conseiller à la Cour et l'oncle de M. Limel, juge à Bordeaux.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Obsèques

Jeuéi matin, ont été célébrées à Cahors les obsèques de M. l'abbé Jean Cancé, aumônier de la Maison de Clitichy, décédé à l'âge de 67 ans.

M. l'abbé Cancé avait été pendant de nombreuses années économiste du Séminaire de Cahors, fonctions qui l'avaient mis en contact avec de nombreux Cadurciens qui lui manifestèrent une vive sympathie.

Nous adressons aux familles en deuil nos bien vives condoléances.

La Boule Cadurcienne

Le Conseil d'Administration et la Commission Administrative sont convoqués pour le vendredi 6 janvier 1933 à 20 h. 30.

Salle du Café Tivoli. Présence indispensable. Ordre du Jour : calendrier de 1933 ; questions diverses et urgentes.

Accident de chasse

Dimanche, notre jeune et sympathique compatriote M. Georges Dufour, élève de l'Ecole vétérinaire de Toulouse, voulant profiter de ses vacances, alla faire un tour de chasse, son sport favori.

Ayant tiré un lapin qui, quoique très blessé se tirait des pattes, il se mit à sa poursuite et pour l'atteindre, il franchit un mur qui ayant été sous son poids, lui occasionna une chute au cours de laquelle il tomba sur un silex tranchant qui lui fit une large entaille au poignet et lui coupa une veine.

Conduit chez un docteur, ce dernier lui fit une piqûre et deux points de suture et lui donna l'assurance que tout se terminerait par là.

En déplaçant un couvercle

M. Kleber, manoeuvre à la Cie du Bourbonnais déplaçait un couvercle, lorsqu'une barre de fer servant à maintenir ce couvercle lui tomba sur la tête.

8 jours d'incapacité de travail.

Foire du 3 janvier 1933

La foire du 3 janvier a été très importante. Voici les cours des divers foiraux.

Le foirail aux boeufs était très garni : gros attelages, de 3.500 à 5.000 fr. ; moyens, de 2.000 à 3.500. la paire ; boucs gras, de 150 à 190 fr. les 50 kilos ; moutons gras, 3 fr. à 3 fr. 50 le kilo ; agneaux, 4 fr. à 4 fr. 50, le kilo ; brebis d'élevage, de 200 à 250 francs, pièce.

Marché. — Poulets, 5 fr. 50 ; poules 5 fr. ; canards, 5 fr. ; lapins, 2 fr. 50, le 1/2 kilo.

Pigeons, 7 à 14 fr. la paire ; œufs, 5 fr. la douzaine.

Truffes, 25 à 30 fr. la livre ; Oies grasses 7 fr. 50, le 1/2 kilo ; foies gras, 25 fr. le 1/2 kilo.

Halle. — Mais, 54 fr. les 80 litres. Pommes de terre, 25 fr. les 50 kilos. Noix, 95 fr. l'hl.

Docteur en médecine

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote M. Pierre Galup, élève à l'Ecole de santé de Bordeaux, vient de soutenir avec succès sa thèse de docteur en médecine.

Il a été reçu avec la mention « très bien », avec félicitations du jury, et son travail a été retenu pour le concours des prix de thèses.

Nous adressons au jeune docteur, dont la famille est originaire de Cahors, nos bien vives félicitations.

Bal du Syndicat des ouvriers coiffeurs

Le Syndicat des ouvriers coiffeurs, reconstitué, a décidé d'organiser le 9 janvier 1933, une brillante soirée dansante, afin de fêter l'inauguration de sa réorganisation.

Avant tout, il est utile de signaler l'importance de cette association qui compte aujourd'hui la grande majorité des ouvriers de notre corporation adhérents au Syndicat.

Chacun de son côté, a promis de rivaliser de zèle pour donner à cette gentille fête, le succès qu'elle mérite.

Dès 6 heures, ceux qui prennent part au banquet devront se trouver au Café Tivoli ; ensuite le groupe se rendra au Robinson.

A 10 heures, arrivée des invités pour le bal. Les membres du Syndicat leur assureront une sympathique réception et feront de leur mieux pour que personne n'ait à regretter d'avoir honoré de leur présence cette manifestation de nos charmantes ouvrières coiffeuses et de nos braves figaros.

Cette soirée étant strictement intime, inutile de se présenter sans carte d'invitation.

Le Comité.

En débranchant un moteur

M. Balines, de Bergant, était occupé à la mise au point d'un moteur qui devait actionner une scierie mécanique.

Tout à coup, une bille se détacha du moteur et tomba sur le bras droit de M. Balines. Le bras fut fracturé. M. Balines a dû être transporté à l'hôpital de Cahors. Après examen, l'amputation du bras fut reconnue nécessaire.

Un pied de fer sur une jambe

M. Costes, ouvrier cordonnier, était à son travail et tenait le pied de fer, lorsque celui-ci glissa et lui tomba sur le pied gauche.

Le pied de fer provoqua une forte blessure au pied de chair.

Aussi bien, M. Costes sera obligé d'observer un repos de 12 jours.

Dérapage

M. Biron, cantonnier à Saint-Paul-Labouffie, était sur son vélo-moteur, sur lequel avait pris place un ami.

Au Levat, le vélo-moteur dérapa et M. Biron fut projeté violemment sur le sol.

Les blessures qu'il reçut sont assez graves. M. Biron a été transporté à l'hôpital de Cahors.

P.-O.

M. Brillant, contrôleur électrique à la Cie du P.-O., à Figeac, est nommé à Paris.

Défaut d'éclairage

Pour défaut d'éclairage à la bicyclette, procès-verbal a été dressé à MM. Delpech Henri, propriétaire au Montat ; Almérès, Félix propriétaire à Fontanes ; Boissons, propriétaire à Livernon ; Germain, Dou, de Mercœur (Corrèze).

Vois

Ces jours derniers, un vol assez important fut commis au préjudice de M. Caussé, domestique chez M. Lacombrade, propriétaire à Costerbouze (commune de Bagnac).

Un fusil de chasse, des munitions, une montre en or avec sa chaîne, une breloque faite avec une pièce de 20 francs, un épingle de cravate avaient été volés.

Les gendarmes de Bagnac firent une enquête et apprirent que le voleur ne pouvait être que le nommé Louis Latrémolière, âgé de 23 ans.

Latrémolière avait travaillé chez un voisin de Lacombrade, et ce voisin, ayant remarqué sur la porte de la ferme de Costerbouze, la trace de souliers ferrés avec de gros clous et le talon en fer à cheval, déclara que ces empreintes étaient celles des souliers que portait Latrémolière.

Les gendarmes se rendirent chez celui-ci qui, interrogé, avoua être l'auteur des vols.

Il a été arrêté.

M. le juge d'instruction a renvoyé devant le tribunal correctionnel le nommé Pons, inculpé de vols divers commis dans les environs de Puy-l'Evêque et de Lauzerte.

Un nommé M..., que Pons avait dénoncé comme son complice, a pu fournir un alibi. Il a été relaxé.

La truffe

La truffe est apportée en assez grande quantité sur les divers marchés du Lot.

A Martel, au dernier marché, il y eut un apport de 10 quintaux environ qui ont été vendus à raison de 70 à 75 francs le kilo.

Violon, Solfège, Accompagnement

Cours et leçons particulières

Mme DAROLLE-COUESLANT

Ancien professeur au Conservatoire municipal de Constantine

67, Boulevard Gambetta

Coup de pied de veau

M. Courdesse, garçon boucher chez M. Nègre, était à son travail, à l'abattoir, lorsqu'un veau qui se trouvait près de lui, rua et le toucha à la cuisse gauche.

M. Courdesse devra observer un repos de 12 jours.

AU ROBINSON

Tous les samedis, dimanches et fêtes

GRAND BAL

REPAS SUR COMMANDE

NOCES ET BANQUETS

Service transport : voiture du ROBINSON

Départ en face de la Mairie. Tél. 207

TOUS LES JEUDIS, SOIRÉE

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Rugby

Dimanche prochain, se jouera au Stade Lucien-Desprats, le match inscrit au calendrier et devant mettre en présence, en championnat, le S. C. Mazametain (1) contre l'Aviron Cadurcien (1).

C'est un des plus beaux matches après celui du Stade Toulousain et de l'Olympique de Toulouse, que le public aura le plaisir de voir se dérouler sur le terrain de Cabesstut.

Nous n'avons pas encore d'éléments pour présenter aux amateurs de beau jeu, l'équipe qui va nous rendre visite ; mais dès maintenant, nous pouvons promettre à tous ceux qui se rendront à notre invitation qu'ils emporteront un excellent souvenir de cette belle rencontre.

Le Comité met tout en œuvre pour former l'équipe cadurcienne qui défendra nos couleurs. C'est ainsi que les joueurs ont été invités à assister ce soir jeudi, à un entraînement très sérieux qui aura lieu sous la direction du stadiaste Heilles.

La cohésion qui naîtra de cette répétition donnera à notre équipe le facteur qui, seul lui fait défaut, pour inscrire une victoire à notre palmarès.

Les vacances sont terminées ; les obligations qui ont retenu pendant 2 dimanches, certains de nos joueurs (obligations très légitimes), sont remplies ; la belle pléiade de nos équipiers est entièrement disponible, nous aurons donc un « Quinte » complet qui saura attirer la sympathie de tous les sportifs locaux. — Le Comité.

Frégate Cadurcienne

Les membres actuels et toutes personnes qui ont fait partie de la « Frégate Cadurcienne » sont priées de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu ce soir jeudi, au Café du Midi, en vue d'organiser un banquet, des « Fondateurs de la Frégate ».

Les amis de la Frégate sont priés également d'assister à la réunion.

A MONTCUQ.

Football. — La partie que nous avons annoncée pour le championnat du Lot s'est jouée sur le terrain de Saint-Jean, entre l'équipe des Junies et P.U. S. M.

La première mi-temps a été favorable à la société des Junies, qui a marqué 2 buts ; Montcuq, 0.

Par la suite, l'U. S. M. s'est ressaisie, et malgré une résistance très vive du camp opposé, Montcuq a triomphé par 3 buts à 2.

GRANDE MAISON DE
TEINTURE NETTOYAGE
de tous vêtements,
tissus, chapeaux, etc...
Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir.
Teintures de fourrures.
Nettoyage d'ameublements, etc...
ENVOI TOUS LES SAMEDIS
Travail soigné
Dépôt pour Cahors :
Madame Leuls BONNET
2, rue des Capucins

Ce journal
est en lecture dans le hall
de l'AGENCE HAVAS
62, Rue de Richelieu, PARIS

Pharmacie Paul GARNAL
97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Organisation moderne
Eau de Cologne 50°
Prix du litre verre compris 30 fr.
Prix du 1/2 litre — 16 fr.
Prix du 1/4 litre — 8 fr.
Eau de Cologne 90°
Prix du litre verre compris 38 fr.
Prix du 1/2 litre — 20 fr.
Prix du 1/4 litre — 11 fr.

Toutes ces Eaux de Cologne
aux Extraits concentrés de fleurs
constituent de véritables parfums

Bibliographie

Vient de paraître :

INSTITUTIONS LOCALES

Tous ceux qui s'intéressent aux questions administratives et régionales, trouveront dans le nouvel ouvrage : Les « Institutions locales », les renseignements indispensables pour faire œuvre utile et féconde.

Il s'agit d'un véritable manuel, clair, commode et documenté non seulement des élections, mais de toute l'Administration départementale, ayant tant de rapports avec les municipalités.

Relativement aux « attributions » des Conseils généraux et d'arrondissement, à la Commission départementale ou à l'Autorité préfectorale, aux Conseils de Préfecture et au Contentieux administratif, aux Syndicats intercommunaux, et Ententes interdépartementales, aux Finances locales, Subventions et Taxes, que d'indications pratiques pour les administrateurs et pour les administrés. Franco : 7,50, Imprimerie Masson, Thonon (Ha-Savoie), Compte chèques postaux : Lyon 160 61.

La déclaration obligatoire de la tuberculose

Au moment où il est dans les intentions du Gouvernement de ranger la tuberculose parmi les maladies à déclaration obligatoire, il est naturel que « Guérir », la grande revue de vulgarisation médicale et scientifique, sans vouloir empiéter sur un domaine qui n'est pas le sien, recherche les avantages et les inconvénients qui résulteront de l'application de cette mesure.

Dans un problème comme celui-ci, qui touche par bien des côtés à la vie particulière des individus ou réglera ses rapports avec la Société, il est nécessaire, avant de prendre une telle résolution, de s'entourer de toutes les garanties et d'avoir l'avis de toutes les compétences.

Le numéro de Janvier de « Guérir » présente une remarquable mise au point de cette question si controversée de la déclaration obligatoire de la tuberculose qui à certaines conditions, peut se révéler comme une œuvre d'une importance sociale considérable.

par le Dr R. Bonneau. — Les causes de l'hypertension, par le Docteur M. Marchal. — Les aliments vitaminés, par P. Pétrot, Ingénieur-Chimiste. — La grippe, vieille connaissance. — La lutte antituberculeuse, par le professeur Léon Bernard, membre de l'Académie de Médecine. — Le polype du nez, par le Dr A. Maurice. — Les yeux qui font mal. — L'emprise de l'âge sur la peau, par le Dr E. Bourgoïn. — Le mécanisme de la douleur. — La paralysie infantile, ses manifestations tardives. — Le tartre dentaire par le Dr Mourgeon, etc...

Nous rappelons que « Guérir » est en vente chez tous les marchands de journaux au prix de 2 fr. A défaut, envoi franco : « Guérir », 12 bis, rue Keppler, Paris (10^e). (Joindre 2 francs en timbres-poste).

EUGÈNE GRANGIÉ

Cahors-en-Quercy

(avec dessins de M^{lle} Alice Millochau)

1 vol. Prix..... 6 fr.

En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE P. FRANCÉS
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées

par Eugène GRANGIÉ
préface de Léon Lafage,
Illustrations de M^{lle} Alice Millochau
(Nouvelle édition)
Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs,
Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Au Tic Tac de la Vieille Pendule

(Contes quercynois)
par Eugène GRANGIÉ

Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur :

Prix : cinq francs
En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD
LIBRAIRIE P. FRANCÉS

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Confiez tous vos achats
Confiez la préparation de vos ordonnances

au LABORATOIRE de la PHOSPHODE GARNAL

Grande Pharmacie Paul Garnal

en face le Théâtre

97, Boulevard Gambetta à CAHORS

ORGANISATION MODERNE

Prix les Plus Réduits
aux Meilleures Conditions

APPROVISIONNEMENT SPÉCIAL

de BANDAGES HERNIAIRES et de CEINTURES VENTRIÈRES
des modèles les plus variés et les plus perfectionnés

ACCESSOIRES DE PHARMACIE -- PRODUITS D'HYGIÈNE
-- ARTICLES DE TOILETTE -- EAUX DE COLOGNE --

PRODUITS DENTIFRICES : Elixirs, Pâtes et Poudres
BROSSES A DENTS de toute marques et de tous modèles

La plus grande variété d'Approvisionnements de toutes sortes

Organisation et Approvisionnements modernes

Réorganisation complète

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

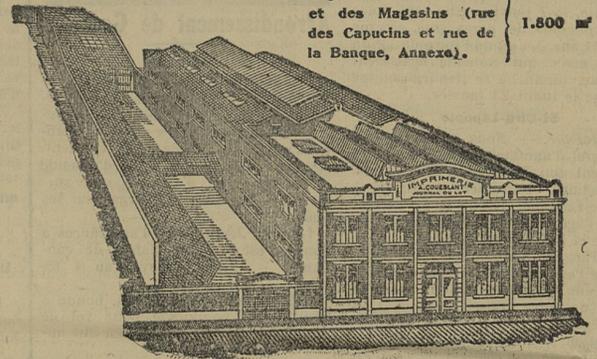
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers
et des Magasins (rue
des Capucins et rue de
la Banque, Annexe). 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1932-33

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.		EXP.		MIXTE		RAPIDE		RAPIDE		EXP.		RAPIDE		OMNIB.		
	1 ^{er}	2 ^e															
PARIS (Orsay) dép.	22	24	9	55	17	21	19	56	21	10	19	56	21	10	19	56	21
PARIS (Aust.) dép.	22	24	9	55	17	21	19	56	21	10	19	56	21	10	19	56	21
LIMOGES (arrivée)	5	53	16	6	23	2	2	8	3	16	23	2	2	8	3	16	23
BRIVE (arrivée)	31	9	16	21	23	8	2	23	3	24	23	8	2	23	3	24	23
BRIVE (départ)	12	11	59	18	2	45	4	8	5	5	4	8	5	5	4	8	5
Gignac-Cressensac.	35	12	33	16	19	18	8	18	52	0	50	4	17	5	12		
SOUILAC. dép.	13	13	10	16	57	20											
CAZOULES. dép.	37	13	48	17	22	18	50	20	33			5	54				
La Chap.-d-Mareuil	45	13	56	17	30	20	43										
Lamothe-Fénelon.	51	14	21	36		21	7										
Nozac.	14	14	22	17	59												
GOURDON. dép.	31	14	37	18	17	19	17	21	40			5	23				
Saint-Clair.	40	14	48	18	27												
Dégagnac.	51	14	57	18	39												
Thédirac-Peyrilles.	21	15	17	59													
Saint-Denis-Catus.	13	15	19	19	2												
Espère.	22	15	28	19	12												
Pradines.	29	15	35														
CAHORS (arrivée)	35	15	41	19	23	19	58	2	35	6	4	6	59	7	11		
CAHORS (départ)	35	17	58					2	39	6	8	7	3	7	22		
Sept-Ponts.	45	17	59														
Cieurac.	59	18	7														
Laubenque.	6	18	16														
Causade.	12	40	34			20	45				6	55					
CAZOULES.	12	40	34			20	45				6	55					
SOUILAC. dép.	13	14	19	32		21	10				7	20	8	10	8	57	
Gignac-Cressensac.	13	14	19	32		21	10				7	20	8	10	8	57	
BRIVE (arrivée)	16	49	2	59		22	1				8	11	9	11	4		

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.		EXP.		MIXTE		RAPIDE		RAPIDE		EXP.		RAPIDE		OMNIB.					
	1 ^{er}	2 ^e																		
TOULOUSE... d.	4	50	8	48	10	20	13	40	19	44	21	3			23	11				
MONTAUBAN. d.	6	14	9	48	11		16	2	20	29	21	48			23	52				
Causade.	6	55	10	29			16	41	20	54										
Laubenque.	7	32	11	9			17	17												
Cieurac.	7	40	11	18			17	25												
Sept-Ponts.	7	51	11	30			17	36												
CAHORS... arr.	7	59	11	38	12	4	17	44	21	36	22	47			0	53				
CAHORS... dép.	8	17	12	42	12	8	17	52	21	40	22	51				0	57			
Pradines.	8	24	12	49			17	59												
Espère.	8	32	12	53			18	7												
St-Denis-Catus.	8	46	13	11			18	20												
Thédirac-Peyrilles.	8	59	13	25			18	33												
Dégagnac.	9	10	13	34			18	42												
Saint-Clair.	9	19	13	43			18	51												
GOURDON (1) d.	9	37	13	58	12	51	19	6	22	25										
Nozac.	9	45	14	7			19	14												
Lamothe-Fénelon.	9	55	14	16			19	23												
La Chap.-de-Mar.	10	2	14	24			19	30												
CAZOULES.	10	8	14	30			19	36												
SOUILAC. dép.	10	25	14	42	13	16	19	49	22	51										
Gignac-Cressensac.	10	52	15	11			20	19												
BRIVE (arrivée)	11	20	15	41	13	53	20	49	23	32	0	29				2	43			
CAHORS (départ)	11	45	17	58			23	39	0	39							2	48		
Sept-Ponts.	11	59	18	7			23	48										10	4	
Laubenque.	12	6	18	16			23	58											10	15
Causade.	12	40	34				23	68												10
CAZOULES.	12	40	34				23	68												10
SOUILAC. dép.	13	14	19	32			23	78												10
Gignac-Cressensac.	13	14	19	32			23	78												10
BRIVE (arrivée)	16	49	2	59			23	88												10

De Cahors à Libos

CAHORS.....	6	22	15	3	»	18	33
Pradines.....	6	29	15	11	»	18	41
Mercuès.....	6	38	15	20	»	18	50
Donelle (Arrêt).....	6	42	15	24	»	18	54